



# L'esprit Canut

2<sup>e</sup> trim. 2008



N° 10

## EDITO

### Concertation patrimoniale

Sous la houlette de M. Jean Truc, adjoint à la culture du 4<sup>e</sup>, une première réunion de la commission patrimoine s'est réunie le 9 juin dans les locaux de notre mairie. Cette rencontre avait pour but de définir un cadre de travail et de concertation sur les projets du mandat en la matière : le pôle musée des canuts, les itinéraires du patrimoine, les plaques commémoratives, les inventaires de mémoire et la préparation des prochaines Journées européennes du Patrimoine qui se tiendront les samedi 20 et dimanche 21 septembre.

Notre association, qui œuvre depuis 4 ans dans ce sens, se félicite du cap pris par la mairie pour la création de ce futur lieu de mémoire consacré à l'histoire des canuts et au tissage. Nous participerons à cette commission, bien que cette première réunion ait échappé à notre association du fait d'une invitation trop tardive de la part de la mairie.

M. Truc, que nous avons rencontré, nous a informé que M. Georges Képénékian, adjoint à la culture de la mairie centrale, était chargé de constituer le comité de pilotage du projet. Nous en parlerons avec lui lors d'un rendez-vous pris en septembre.

Les choses avancent doucement, mais sûrement...  
En attendant, vive la 10<sup>e</sup> édition de notre journal !

Fabrice

## CANUT GALVAUDÉ ?



Splendide canut » à saisir : annonce que nous voyons fleurir sur les devantures des agences immobilières de la Croix Rousse. Mais les acheteurs potentiels de ces affaires à 3000 € le m<sup>2</sup> savent ils vraiment ce que représentait l'espace de vie et de travail du tisseur que l'on nommait « canut » ?

L'historien J.B. Monfalcon le rappelle dans son livre « Histoire des insurrections de Lyon en 1831 et en 1834 » : « Plusieurs individus sont réunis dans un même appartement : une soupente qui a tout au plus dix pieds carrés reçoit souvent toute la maison, c'est à dire le père, la mère, deux ou trois enfants, un ouvrier et une ouvrière ; ils n'ont au-dessus de leur tête pendant qu'ils dorment qu'une colonne d'air de vingt quatre pouces de hauteur. L'air emprisonné dans les rues étroites, dans les cours obscures où le soleil ne pénètre jamais, exhale habituellement une odeur acide et des miasmes que dégagent soit les immondices contenues en grande quantité dans les maisons, soit la respiration d'un grand nombre d'individus des deux sexes et de tout âge qui vivent rassemblés sous le même toit.

Les conditions de travail ressemblent aux conditions de logement. La durée de la journée varie entre quinze et dix-huit heures. Les enfants eux-mêmes n'échappent pas à cet horaire inhumain.....

Dès l'aube jusqu'à tard dans la nuit le canut est assis de guingois devant le métier. Une de ses jambes prend appui sur le sol, l'autre actionne une pédale de bois qui soulève en temps voulu les fils de la chaîne. De la main droite, il lance la navette, de la gauche il meut le battant qui serre la trame et frappe régulièrement le rouleau de tissu contre lequel s'appuie le ventre de l'ouvrier. ».

Bien sur il ne s'agit pas de revivre les conditions de vie des tisseurs du XIX<sup>ème</sup> siècle mais de prendre conscience de ces conditions qui leur permettaient quand même de fabriquer des étoffes de grande renommée.

Jacques



Musee de la Grande Croix au début du XIXe

## « mise en boîte »

Dans cette nouvelle rubrique « *VIVRE EN TRAVAILLANT* », L'Esprit Canut rencontre des croix-roussiens et leur propose de parler de leur travail.

**Y**annick... Son prénom signifie « petit-Jean » dans sa région natale. Il est arrivé à Lyon en 1996. Des obligations professionnelles liées à un métier, fonctionnaire de police dans un centre de transmission et informatique. Cela s'appelle Gestionnaire de communication.... Depuis juin 2007, c'est la retraite. Les six premiers mois, que du bonheur ! Mais après vient le contre-coup. Le contre-coup, c'est le sentiment d'inutilité, l'impression de quelque chose qui s'est mal fini. « *Je m'étais arrêté, il faut dire, sur un malaise cardiaque* ». Une espèce d'usure physique et psychologique... Yannick aurait aimé regagner sa région natale, « *courir dans la lande avec son chien* », mais son épouse travaille encore et ses enfants ont des attaches ici. C'est compliqué. Tourner en rond... Quoi d'autre à faire ? Alors il s'est trouvé un petit job à temps partiel dans une grosse société de distribution de matériel publicitaire, des prospectus à parler plus franchement.

« *Là-bas, y'a le noyau dur, fait de gens qui sont là depuis longtemps et pour encore longtemps* ». Le noyau dur bénéficie d'un système d'intéressement sur les bénéfices de la société. Autour de lui, y'a des gens comme Yannick, ceux qui composent le deuxième noyau. Des gens qui viennent et qui repartent. Le troisième noyau, ou l'écorce, si vous voulez, c'est plutôt des étudiants ou des retraités, qui passent.

Yannick est payé sur la base du SMIC – « *c'est du 8,63 de l'heure* », précise-t-il dans une moue. Un complément bien utile, quand même. Parce qu'il faut savoir qu'un retraité n'a de toute façon le droit de travailler que s'il ne gagne pas plus que son dernier salaire durant sa vie active, retraite comprise. A moins de devenir artiste ou chef d'entreprise... Mais à son âge, Yannick ne se voit pas avec l'emploi du temps ni toutes les emmerdes d'un chef d'entreprise. Comme il est là, avec un CDI, des fiches de paie, la liberté de travailler quand il veut, il se sent bien... Il fait des rencontres intéressantes. Ses heures correspondent à une semaine de travail par mois.

Mais c'est « la boîte » qui calcule, sur la base de barèmes, ce qui est temps de travail et temps de transport, par exemple. Il faut qu'il place des encarts publicitaires dans un journal gratuit qu'il distribue ensuite. 1500 exemplaires à peu près. La Croix-Rousse, du rond-point de l'hôpital au boulevard, rue d'Ivry, du Chariot d'Or, du Mail, de Cuire... c'est son pré carré, par lequel il promène un chariot qui pèse 80 kilos en début de tournée... Deux tours dans la matinée, 80 kilos + 80 kilos, ça pèse 160 ; c'était dit-il un peu pénible au départ, maintenant, il a bien pris l'habitude... Le côté positif, c'est les rencontres. Quand il croise quelqu'un dans un immeuble, il le salue, ça engage une conversation. Il a discuté comme ça un bon moment avec un charcutier à la retraite, l'autre jour. Une autre fois, une dame âgée l'a interpellé : « *pourquoi vous mettez de la publicité comme ça dans les boîtes, on n'a plus d'argent pour acheter !* ». La semaine dernière, une personne s'est fâchée : « *votre pub, je vous la rends, vous l'avez mise dans ma boîte malgré l'étiquette...* ». Yannick a répondu qu'il est obligé de la laisser quand même. Pour y échapper, il faut poser un macaron émanant de la préfecture ou d'une association de lutte contre la publicité, car les interdictions de simples particuliers n'ont aucune valeur légale, pas même sur sa propre boîte aux lettres... Le côté négatif, c'est les facteurs : « *les facteurs sont des irascibles* » – lui, il prend ça à la rigolade : « *c'est parce que les distributeurs de prospectus et de journaux gratuits farcisent les boîtes aux lettres à ras bord avant leur passage, et maintenant même la poste a sa propre société de distribution...* ». Qu'en pense-t-il, Yannick, de la pub, en général ? Est-ce qu'il appellerait ça, comme Séguéla l'a dit un jour, « une culture » ? Il coupe la poire en deux : oui pour l'image, même s'il trouve que certains spots publicitaires sont « *nuls à ch...* », d'autres sont amusants. Mais les prospectus qu'il distribue, non, c'est juste de l'information pour les magasins des secteurs de l'alimentaire, de l'immobilier, des voitures et des nouvelles technologies. Les informations sont d'ailleurs bien ciblées : la distribution de pub pour les voitures de luxe, c'est plutôt « en haut » (vers le boulevard) qu'en bas (vers l'hôpital)...



Panorama de Lyon - XIX<sup>e</sup> (bibliothèque municipale de la Part-Dieu)

## MENACES PRUD'HOMALES *Par Bernard AUGIER : Président du Conseil de Prud'hommes*

**C**réé en 1806 par les patrons négociants-fabricants, la juridiction des prud'hommes est impliquée par la fixation du tarif dans la première révolte des canuts de 1831, puis démocratisée lors de la Seconde République par le décret de mai 1848. En 1869, Lénine rend hommage à cette juridiction paritaire "ou délégués élus par les ouvriers et les patrons sont d'une grande importance pour les ouvriers et leur apportent beaucoup d'avantages". Quant à Edouard Herriot, maire de Lyon, il déclare en 1906, à l'occasion de la célébration de son centenaire, que "cette juridiction, institution aristocratique, est devenue une institution démocratique". Elle est ensuite légitimée dans son fonctionnement paritaire par la loi de 1907 : deux siècles d'existence pour ancrer le Conseil de prud'hommes dans le paysage judiciaire, mais surtout dans la réalité de l'entreprise, comme un élément supplémentaire de la lutte pour le respect des droits des salariés.

Que de chemin parcouru par ce Conseil de Prud'hommes où les conseillers prud'hommes, salariés et employeurs, sont à égalité de droits pour juger les conflits du travail !

Constituant souvent le dernier rempart contre l'injustice, il doit être perçu comme faisant partie des garanties collectives que les salariés ont en leur possession, non pas uniquement quand ils sont jetés hors de l'entreprise, mais aussi tout au long de leur parcours professionnel. C'est un élément déterminant qui participe à la construction de leur protection dans l'entreprise.

Les conseillers salariés sont souvent la voix de ceux qui en sont privés, mais aussi leur dernier espoir de faire respecter leurs droits, ce qui confère à cette juridiction une responsabilité importante lors de la perte d'un emploi et à ses

conséquences dans la sphère familiale du salarié licencié.

Il reste encore beaucoup à faire pour donner aux conseillers prud'hommes les moyens de remplir leurs missions avec efficacité. Ce ne sont pas les derniers projets ministériels visant à encadrer la fonction essentielle du juge prud'homal - laquelle consiste à rédiger la décision dans un temps prédéterminé par décret - qui sont de nature à permettre, dans une juridiction d'élus, la pleine mesure de l'exercice de nos responsabilités de juges.

Plus grave est la suppression annoncée de 63 Conseils de Prud'hommes. Elle remet en cause le principe régalien d'un accès à la justice pour tous, et notamment pour les plus démunis, en instituant de fait une saisine payante. Il faudra en effet que le public concerné fasse désormais plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres, pour saisir le Conseil de Prud'hommes. Cette décision porte un coup à l'exigence démocratique qui permet à chacun de s'adresser à la justice pour faire valoir ses droits. Inscrivons-nous dans l'avenir, sans oublier le passé qui a forgé notre juridiction au travers de luttes collectives, pour qu'elle voie ses moyens démultipliés et ses compétences élargies. La justice paritaire doit en effet rester au plus près du lieu de travail, pour répondre de manière efficace et rapide aux problèmes de ceux qui n'ont souvent plus que cette solution pour faire vivre et respecter leurs droits.



*Le passage des Carrières  
Lithographie de Louis Jostarand  
de « Chroniques » - 1958*

**M**oires de nuit, crêpes d'aurore  
Sans fin s'écoulent sous mes doigts,  
Où vont-ils ces ruisseaux de soie  
Dont la fraîcheur naît de ma fièvre ?

*Extrait du texte de J. Gaucheron pour l'oratorio « Les Canuts » -*

### **NOUS Y SERONS !**

**Un concert d'avant première de l'oratorio de Joseph FOSMA,**

**« Les canuts », sera présenté par les chorales de l'AMP (Association Musicale Populaire) le samedi 27 septembre à la Salle Charlie Chaplin à Vaulx-en-Velin.**

**E**ntre la Grande Salle et la Célestine (celle qui a été aménagée en dessous de la scène lors des récents travaux), le théâtre des Célestins propose durant la saison prochaine (2008-2009) pas moins de vingt-sept spectacles : occasion, pour tous ceux d'entre vous qui aiment lire, de se plonger durant l'été dans la découverte ou la redécouverte de multiples textes contemporains ou plus anciens. A tout seigneur tout honneur, on commencera par le Grec Sophocle, dont *l'Anti-gone* sera représentée à Lyon du 13 au 23 mai 2009, dans une mise en scène de René Loyal. A revisiter également durant l'été, *Hamlet* de Shakespeare (programmé du 24 mars au 3 avril 2009), la *Seconde surprise de l'amour* de Marivaux (du 8 au 26 octobre 2008) et *Oncle Vania* de Tchekhov (du 27 mai au 26 juin 2009). Claire Lasne-Darcueil, Luc Bondy, et la maîtresse de maison, Claudia Stavisky, signent ces trois mises en scène. Autre lecture proposée par la programmation du théâtre des Célestins, celle de Vassili Grossmann, l'auteur russe récemment édité par Robert Laffont en collection *Bouquins*. *Vie et destin*, ce sont plus de 700 pages d'une fresque au roman historique proche de Tolstoï, que Lev Dodine, du théâtre de l'Europe à Saint-Petersbourg, a adaptées pour la scène. Sur-titré en russe, le spectacle dure 3h20, et mobilisera une trentaine de comédiens sur la scène lyonnaise du 26 au 30 novembre 2008. Autre lecture-nourriture, celle de Marie de l'Incarnation, la fondatrice du couvent des Ursulines à Québec, dont les écrits inspirés serviront de support à *La déraison de l'Amour*, proposé par Marie Tifo, du 3 au 7 décembre. Parmi les textes plus contemporains, ceux de Lars Noren (*Acte*, du 25 novembre au 5 décembre), Martin Crimp (*La Ville*, du 20 au 24 janvier), Jean Claude Grumberg (*Vers toi Terre Promise*, du 28 janvier au 7 février), David Harrower (*Blackbird*, du 4 au 14 janvier) retiennent l'attention. Enfin les adeptes de Dubillard pourront réviser leurs *Diablogues* (du 7 au 18 jan-



Theatre des Célestins avant rénovation

vier 2009), dans une version de Jacques Gambin et François Morel. On le voit, le programme de lecture de cet été est vaste. D'autant plus que j'ai gardé le meilleur pour la fin. Anatole France avait sans doute raison qui proclamait, dans un article de *La Vie Littéraire*, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : « J'ai vu deux fois les marionnettes de la rue Vivienne et j'y ai pris un grand plaisir. Je leur sais un gré infini de remplacer les acteurs vivants. S'il faut dire toute ma pensée, les acteurs, me gâtent la comédie. J'entends les bons acteurs. Je m'accommoderais encore des autres ! mais ce sont les artistes excellents que décidément je ne puis souffrir. Leur talent est trop grand : il couvre tout. Il n'y a qu'eux. Leur personne efface l'œuvre qu'ils représentent... » Alors les Célestins ont eu la bonne idée de rendre par deux fois hommage à la marionnette : du 10 au 28 décembre 2008, avec un spectacle sur Guignol d'Emilie Valantin (*Les Embiennes recommencent*), dernier événement du bicentenaire de la naissance de Guignol. Et, du 25 février au 7 mars 2009, avec une adaptation très bienvenue de *l'Opéra de Quat'sous* par Johany Bert. Occasion de relire l'œuvre de deux auteurs populaires : celle de Bertolt Brecht ainsi que celle de Laurent Mourguet, revue et corrigée par le juge Onofrio.



**Bulletin d'adhésion 2008**

Nom :  
Prénom :  
Adresse :

Email :

A retourner à « L'Esprit Canut » (Mairie du 4<sup>e</sup>)  
133, Bd de la Croix Rousse - 69004 LYON

L'Esprit Canut N° 10/2e trim 2008  
Journal trimestriel  
Edité par l'ass. l'Esprit Canut  
133, bd de la Croix-Rousse - Mairie du 4  
09 51 49 49 60 - <http://lespritcanut.free.fr>  
Directeur de publication : B. Warin  
Mise en page : R. Thévenet  
Impression : atelier recto/verso  
N° ISSN : 1950-8413

Ci-joint un chèque de 15 €